

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

Pôle Entreprises, Emploi et Economie
Service Accès, Retour à l'Emploi, Formation Professionnelle
Immeuble « Le Newton »
3 bis avenue Belle Fontaine – TSA 81706
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX

Téléphone : 02 99 12 22 11
Télécopie : 02 99 12 21 94

Affaire suivie par Aurélie LE GALL
Mél : aurelie.le-gall@direccte.gouv.fr

CESSON-SEVIGNE, le 03 octobre 2019

La directrice régionale par intérim
à

UNAPEI BRETAGNE
17, Rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 RENNES CEDEX

A l'attention de Monsieur Jean-Yves HERVIOU

Monsieur le Président,

En tant que signataire, avec l'Union Nationale des Entreprises Adaptées et l'APF France Handicap, de l'accord national « Cap vers l'Entreprise Inclusive 2018-2022 », l'UNAPEI doit, effectivement, être représentée au sein du comité régional breton de suivi de la réforme, ainsi que vous l'indiquez par courrier du 09 septembre 2019.

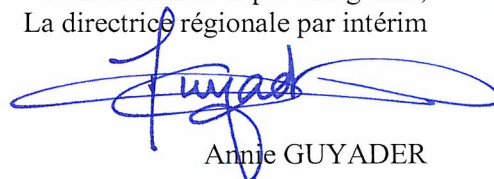
Je vous informe qu'un comité restreint, composé des représentants des Entreprises Adaptées, de la DIRECCTE, du Conseil Régional, de l'AGEFIPH, du FIPHFP, se réunira le 31 octobre 2019, à compter de 9 heures 30, dans les locaux de la DIRECCTE Bretagne. Ce comité rendra notamment un avis sur les dossiers déposés par les entreprises adaptées au titre du fonds d'accompagnement à la transformation. Pour vous permettre de rendre un avis, les dossiers vous seront transmis, pour pré-instruction, 7 à 10 jours avant la tenue de ce comité.

Un comité régional plénier se tiendra au cours du dernier trimestre 2019. Composé des mêmes membres que le comité restreint, et des représentants des organisations patronales (MEDEF / U2P / CPME), des Conseils Départementaux, de France Active, de l'ARS et du SPE, ce comité aura pour mission la définition et le suivi de la mise en œuvre de la politique générale de développement du secteur adapté en Bretagne.

Mes services se tiennent à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,
La directrice régionale par intérim



Annie GUYADER